

## Michel Roy

---

**De:** Gilles Fréchette <gfrechette@oricom.ca>  
**Envoyé:** 18 décembre 2018 21:06  
**À:** Michel Roy  
**Cc:** info@gillesfrechette.com; viehel@hotmail.com; Vincent Ethier; Francis Vachon  
**Objet:** 4e avis

Courriel adressé à Michel Roy, Viehel, Vincent Éthier, Francis Vachon

Même si les procédures judiciaires sont en cours, je vais quand même répondre à votre dernier courriel par politesse.

Bon matin Monsieur Fréchette,

C'est quoi vous voulez que j'enlève??? Ou voyez-vous que je vous mêle à la fraude?

MÊME APRÈS LA MISE EN DEMEURE ET 3 COURRIELS TRÈS EXPLICITES, VOUS SAVEZ PAS QUOI ENLEVEZ ? SANS VOUS OFFENSEZ, MON PETITS-FILS DE 3 ANS ET DEMI COMPREND PLUS VITE QUE VOUS QUATRE ENSEMBLE !!! JE CROIS QUE VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE COMPRENDRE COMMENT DES PROPOS EMPREINTS DE DIFFAMATION ENVERS MOI ONT PU SORTIR DE VOTRE ESPRIT.

J'ai essayé de vous jaser pour en savoir plus sur le déroulement des activités au G7,

D'APRÈS LA GRC, SI VOUS N'ÊTES PAS DIRECTEMENT LIÉ AU SOMMET DU G7, « en savoir plus sur le déroulement des activités au G7 » EST UN ACTE ILLÉGAL ET PASSIBLE DE SANCTIONS. JUIN 2018.

vous m'avez rabroué.

RABROUÉ: « TRAITER QUELQU'UN AVEC RUDESSE EN LE RÉPRIMANDANT OU EN LE REPOUSSANT ». SI VOUS ÉCOUTEZ L'ENREGISTREMENT ILLÉGAL QUE VOUS AVEZ FAIT DE MA VOIX, ON VOIT TOUT LE CONTRAIRE DE « RABROUÉ ». DONC, MORALE DE CETTE HISTOIRE, EN TOUT RESPECT, QUAND ON NE CONNAIT PAS LA SIGNIFICATION D'UN MOT, ON NE L'UTILISE PAS !

J'ai juste dit que vous ne voulez pas répondre aux questions, ce qui est vrai.

J'EN AI PARLÉ AVEC UN MEMBRE DE LA GRC ET VOICI SA RÉPONSE: EN UTILISANT LA CARTE D'ACCREDITATION DU G7-2018 CHARLEVOIX, LE DÉTENTEUR ACCEPTE LES TERMES ET CONDITIONS D'ÉMISSION DE LA CARTE, DONT LA CONFIDENTIALITÉ. (CLAUSE #5)

Le document audio n'est pas partagé nulle part, sauf à la police et gens impliqué dans le dossier qui ont un obligation (avocats , tribunal, etc., ce n'est pas public nul part.)

TRÈS BON ARTICLE DANS LE JOURNAL LE SOLEIL DE MERCREDI DERNIER. QUE LE OU LES RESPONSABLES SOIENT PUNIS, J'AI PAS DE SOUCIS AVEC CELA. D'APRÈS L'ARTICLE DU

JOURNAL, VOUS AVEZ UN PROBLÈME PERSONNEL AVEC LE GOUVERNEMENT, DONC ARRÊTEZ DE M' HARCELER INUTILEMENT ! EN PASSANT, IL EXISTE UN BOUQUIN LÀ-DESSUS: SAVOIR LÂCHER PRISE !

MÊME APRÈS 4 AVERTISSEMENTS, VOUS CONTINUEZ À UTILISER ET ASSOCIER MON NOM À LA FIN DE VOTRE DOCUMENT SUR LA FRAUDE DU CONTRAT PHOTOGRAPHIQUE, C'EST DE LA PURE DIFFAMATION DE VOTRE PART. ET VOICI UNE PETITE IDÉE DE LA SUITE : UNE POURSUITE ENVERS VOUS QUATRE VA ÊTRE DÉPOSÉE AU PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC PAR UN AVOCAT DU CABINET JURIDIQUE, MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS. ENSUITE, VOUS ALLEZ RECEVOIR CHACUN UNE CONVOCATION À COMPARAITRE EN COUR. LA RÉCLAMATION EST CHIFFRÉE (POUR L'INSTANT) À 5000\$ PAR JOUR EN DOMMAGES ET INTÉRÊTS. SI VOUS FAITES LE CALCUL DEPUIS LE 13 NOVEMBRE 2018, C'EST PRÈS DE 200,000\$ ET « QUELQUES SURPRISES ». J'AI DES CAPTURES D'ÉCRAN DE TOUS LES JOURS ET J'AI UNE VINGTAINNE DE PERSONNES QUI SONT PRÊTES À TÉMOIGNER.

CE QUI EST PATHÉTIQUE ET DÉSOLANT DANS TOUT CELA, VOUS M'AVEZ AFFIRMÉ QUE J'AVAIS AUCUN RAPPORT LÀ-DEDANS. « Je vous l'ai dit, je ne crois pas que vous n'avez à faire dans la fraude du gouvernement, c'est à un tout autre niveau ».

ET JE VOUS LAISSE SUR CETTE CITATION D'OSCAR WILDE (1854-1900) « DIRE DU MAL DES AUTRES EST UNE FAÇON MALHONNÊTE DE SE FLATTER »

GILLES FRÉCHETTE

Bonne journée,

Michel

---

**De :** Gilles Fréchette [<mailto:gfrechette@oricom.ca>]  
**Envoyé :** December 6, 2018 8:13 AM  
**À :** Michel Roy <[info@digitaldirect.ca](mailto:info@digitaldirect.ca)>  
**Cc :** [info@gillesfrechette.com](mailto:info@gillesfrechette.com); [viehel@hotmail.com](mailto:viehel@hotmail.com); Vincent Ethier <[vincentethier@newsystudios.com](mailto:vincentethier@newsystudios.com)>; Francis Vachon <[info@francisvachon.com](mailto:info@francisvachon.com)>  
**Objet :** Campagne de salissage envers moi

Courriel adressé à Michel Roy, Viehel, Vincent Éthier et Francis Vachon.

Vous continuez d'utiliser mon nom et ma voix pour nuire à ma personne. Ce qui est illégal. Je vois que vous ne prenez pas au sérieux ma mise en demeure envoyée la semaine dernière. Et tout cela, sur la base que vous avez vu mon nom en dessous d'une métadonnée, pas de félicitations à faire sur votre jugement ! Lors de la réception de votre premier courriel, j'ai répondu point par point à vos interrogations. Le pire dans tout cela, vous avez bien spécifié que j'avais rien à voir dans cette prétendue accusation de fraude. Et vous continuez ! C'est quoi votre problème ? De toute évidence, vous avez un litige avec le Gouvernement et Keepoint, lavez votre linge sale en famille et arrêtez de m'associer à vos problèmes.

Après consultation de différents documents juridiques, un juge peut m'octroyer entre 1000\$ et 5000\$ par jour (depuis le 13 novembre 2018)  
Ceci est le 3e et dernier avertissement pour cesser votre campagne de diffamation envers moi.  
Du côté juridique, je passe à la vitesse supérieure ce midi si vous refusez de vous y conformer.

Gilles Fréchette

Le 3 déc. 2018 à 14:23, Michel Roy <[info@digitaldirect.ca](mailto:info@digitaldirect.ca)> a écrit :

Bonjour M. Fréchette,

Je suis désolé pour le trouble que vous semblez avoir,

Je vous l'ai dit, je ne crois pas que vous n'avez à faire dans la fraude du gouvernement, c'est à un tout autre niveau. Si vous voyez cette information quelque part, vous pouvez m'en informer précisément, et je vais corriger aussitôt. Pour la chambre de commerce, c'est vrai, vous n'êtes pas (officiellement) le photographe de la chambre de commerce, je vais donc enlever cette information.

Pourquoi cacher des informations sur votre présence, contrat, engagement au G7 ? oui vous avez le droit mais moralement c'est autre chose de faire l'autruche dans votre position.

De dire que vous ne voulez pas répondre aux questions est de la diffamation? Je ne crois pas à ce point ci.

Concernant les enregistrements, selon l'article 36(5) justement, utiliser son nom, son image, sa ressemblance ou sa voix à toute autre fin que l'information légitime du public;

Je pense que dans le cas présent c'est de l'information légitime au public. Vous avez fait le contrat qui a été sous enquête, dans un dossier en revue de plainte à l'ombudsman.

Et non les personnes en CC ne partagent pas nécessairement mes opinions, mais elles ont un suivi sur le dossier pour diverses raisons.

Bonne journée,

Et j'étais très sincère pour le café, je vous respecte et ne pense pas que je veux vous nuire, j'aimerais bien mieux vous jaser calmement face à face,

et oui le gouvernement et leur prête-nom ont volé le contrat, mais ça, c'est déjà fait, on ne peut rien y faire.

Michel

---

**De :** Gilles Fréchette [<mailto:gfrechette@oricom.ca>]  
**Envoyé :** December 3, 2018 1:11 PM  
**À :** Michel Roy <[info@digitaldirect.ca](mailto:info@digitaldirect.ca)>  
**Cc :** [info@gillesfrechette.com](mailto:info@gillesfrechette.com); [viehel@hotmail.com](mailto:viehel@hotmail.com); Vincent Ethier  
<[vincentethier@newskystudios.com](mailto:vincentethier@newskystudios.com)>; Francis Vachon <[info@francisvachon.com](mailto:info@francisvachon.com)>  
**Objet :** Re: réponse à votre mise en demeure

BONJOUR M. ROY,

VOICI MES COMMENTAIRES (EN ROUGE) AU SUJET DE VOTRE COURRIEL DU 30 NOVEMBRE DERNIER.

Bonjour M. Fréchette,

Je vais prendre quelques minutes pour répondre à votre mise en demeure reçue, CETTE MISE EN DEMEURE EST À L'ORIGINE ADRESSÉE UNIQUEMENT À VOUS, DOIS-JE COMPRENDRE QUE J'INCLUS ÉGALEMENT VIEHEL, VINCENT ÉTHIER ET FRANCIS VACHON QUI SONT EN CC. SUR VOTRE COURRIEL ? QUEL EST LE RAPPORT ENTRE VOUS ET CES 3 PERSONNES ? SONT-ILS D'ACCORD AVEC TOUT CE QUE VOUS AVEZ ÉCRIT ?

Premièrement je n'ai jamais dit que vous étiez mêlé à la fraude du contrat du G7, vous êtes le dernier photographe engagé, et j'ai aucun doute que vous n'avez rien à voir dans la collusion du contrat.

SI J'AI RIEN À VOIR, ALORS POURQUOI M'ASSOCIER À VOS FAUSSES ACCUSATIONS DE FRAUDE EN CONTINUANT VOS PUBLICATIONS ?

Ce que je dis, vous avez fait les photos de l'égalité du contrats des sexes qui a été enquêté par l'ombudsman et le tout c'est avéré un extra au contrat de Photographe hôte du G7 et que vous refusez de répondre aux questions.

POURQUOI VOUS RÉPONDRE ? JE NE SUIS PAS UN PORTE-PAROLE DU G7, NI UN DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS, ENCORE MOINS UN EMPLOYÉ DU GOUVERNEMENT.

Encore là je comprends que vous ne fassiez surement que votre travail de photographe. C'EST CE QUE DIT MES 700 CLIENTS RÉGULIERS DONT BEAUCOUP DE MES COMPÉTITEURS SONT JALOUX ! ET EN PASSANT, POURQUOI M'ASSOCIER À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC, C'EST QUOI LE RAPPORT DANS CE DOSSIER ? C'EST VRAIMENT N'IMPORTE QUOI !

Voici un aperçu audio de notre seule conversation.

L'ENREGISTREMENT DE MA VOIX SANS AUTORISATION DE MA PART EST ILLÉGAL D'APRÈS L'ARTICLE 36 DU CODE CIVIL. CECI SERA RAJOUTÉ DANS LES PROCÉDURES JUDICIAIRES EN TEMPS OPPORTUN. DANS L'IMMÉDIAT, IL VOUS EST INTERDIT D'UTILISER MON NOM ET MA VOIX SOUS TOUTES FORMES POSSIBLE.

Votre nom s'est donc ajouté dans la liste des gens qui refusait de retourner les appels ou de répondre à des questions.

JE VAIS LE RÉPÉTER POUR QUE VOUS COMPRENIEZ BIEN COMME IL FAUT : POURQUOI VOUS RÉPONDRE ? JE NE SUIS PAS UN PORTE-PAROLE DU G7, NI UN DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS, ENCORE MOINS UN EMPLOYÉ DU GOUVERNEMENT.

Ce que vous savez et avez vécu, en le partageant vous pouvez aider à faire la bonne chose, dire juste la vérité. Les détails avec Mme Englebert etc. , pas de contrat? QUI EST CETTE DAME ENGLEBERT, JE NE LA CONNAIS MÊME PAS. ET COMME TRÈS BIEN SPÉCIFIER DANS MA MISE EN DEMEURE, J'AI JAMAIS DEMANDÉ DES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX. J'AI DONC RÉPONDU À VOS 2 SEULES QUESTIONS.

Je ne compterais pas trop sur Fabien Durand de keepoint pour vous dire quoi faire, un jour il sera face à un juge pour expliquer comment il a pu gagner ce contrat sans aucuns critères obligatoires.

J'AI PAS BESOIN DE PERSONNE POUR SAVOIR QUOI DIRE, À 63 ANS, JE SUIS CAPABLE DE DÉCIDER TOUT SEUL. JE VOIS PAR LE FAIT MÊME QUE VOUS ÊTES EXTREMEMENT FRUSTÉ QUE CE MANDAT VOUS A ÉCHAPPÉ, C'EST PAS UNE RAISON POUR ME DIFFAMER ET M'ASSOCIER À VOS PRÉTENDUES ACCUSATIONS DE FRAUDE. JE VOUS FAIT UNE PROMESSE QUE JE CONTINUE TOUTES LES DÉMARCHES JURIDIQUES POUR OBTENIR JUSTICE ET RÉPARATIONS DES DOMMAGES QUE VOUS QUATRE ALLER ME CAUSER.

Vous êtes un bon gars M. Fréchette, vous savez comme moi que la réputation d'un photographe c'est très important, EN SOUS-ENTENDU, ON REMARQUE QUE VOTRE BUT PREMIER EST DE ME CAUSER DU TORT ET NUIRE À MA RÉPUTATION.

je vous invites à me rejoindre et à me parler plutôt que m'envoyer des lettres de mise en demeure pour des choses que je n'ai pas dit. VOUS AURIEZ INTÉRÊT À RELIRE VOTRE TEXTE (FRAUDE ET ABUS DE POUVOIR AU G7 2018) À HAUTE VOIX, MON AVOCAT M'A BIEN SPÉCIFIER, VOUS TENEZ DES PROPOS DIFFAMATOIRES ENVERS MOI.

On ira prendre un café avec plaisir, AI-JE BESOIN D'ALLER PRENDRE UN CAFÉ AVEC UNE PERSONNE QUE CHERCHE À ME NUIRE INUTILEMENT ? DANS L'IMMÉDIAT ET TEL QUE SPÉCIFIER DANS MA MISE EN DEMEURE, IL VOUS EST INTERDIT DE M'ASSOCIER À CETTE HISTOIRE DONT J'AI ABSOLUMENT AUCUN LIEN ET J'ATTEND TOUJOURS DES EXCUSES PUBLIQUES TEL QUE REQUIS. VEILLENZ VOUS Y CONFORMEZ.

GILLES FRÉCHETTE

Bonne journée,

Michel Roy  
418-905-4466

Le 30 nov. 2018 à 14:38, Michel Roy <[info@digitaldirect.ca](mailto:info@digitaldirect.ca)> a écrit :

Bonjour M. Fréchette,

Je vais prendre quelques minutes pour répondre à votre mise en demeure reçue,

Premièrement je n'ai jamais dit que vous étiez mêlé à la fraude du contrat du G7, vous êtes le dernier photographe engagé, et j'ai aucun doute que vous n'avez rien à voir dans la collusion du contrat.

Ce que je dis, vous avez fait les photos de l'égalité du contrats des sexes qui a été enquêté par l'ombudsman et le tout c'est avéré un extra au contrat de Photographe hôte du G7 et que vous refusez de répondre aux questions.

Encore là je comprends que vous ne fassiez surement que votre travail de photographe.

Voici un aperçu audio de notre seule conversation.

Votre nom s'est donc ajouté dans la liste des gens qui refusait de retourner les appels ou de répondre à des questions.

Ce que vous savez et avez vécu, en le partageant vous pouvez aider à faire la bonne chose, dire juste la vérité. Les détails avec Mme Englebert etc. , pas de contrat?

Je ne compterais pas trop sur Fabien Durand de keepoint pour vous dire quoi faire, un jour il sera face à un juge pour expliquer comment il a pu gagner ce contrat sans aucuns critères obligatoires.

Vous êtes un bon gars M. Fréchette, vous savez comme moi que la réputation d'un photographe c'est très important, je vous invites à me rejoindre et à me parler plutôt que m'envoyer des lettres de mise en demeure pour des choses que je n'ai pas dit.

On ira prendre un café avec plaisir,

Bonne journée,

Michel Roy  
418-905-4466

<image001.png>

---

**Michel Roy**  
Photographe - Cinéaste

[info@digitaldirect.ca](mailto:info@digitaldirect.ca)

Tél.: 418-406-1011 | Cell: 418-905-4466

[www.digitaldirect.ca](http://www.digitaldirect.ca)

[www.video4k.ca](http://www.video4k.ca)

[www.mariagehd.ca](http://www.mariagehd.ca)

<image002.jpg>

---

6841 Royale suite 301 • L'Ange-Gardien • G0A 2K0 • Québec •

---

<Extrait-Frechette.mp3><frechette44.jpg>